

## Prolongation/Plan de relance de l'économie

## Son succès passe par la maîtrise de la dette, de la dépense et de la collecte des recettes

Guy-Romuald MABICKA

Libreville/Gabon

Cet impératif a été évoqué par le Premier ministre, Emmanuel Issoze Ngondet, lundi dernier, lors de la présentation du rapport de la première année d'exécution du Plan de relance de l'économie (PRE).

LE 17 mai 2017, le gouvernement adoptait un Plan de relance de l'économie (PRE) pour la période 2017-2019. Plus d'un mois après, le 27 juin, le Premier ministre est allé le présenter à l'Assemblée nationale. Assurément pour avoir l'onction de la représentation nationale.

Inutile de rappeler que sur les trois objectifs visés par le PRE, tout, ou presque, a été dit par Emmanuel Issoze Ngondet, lundi 23 avril 2018, lors de la restitution des résultats de la première année d'exécution de ce programme.

Toutefois, nous avons jugé utile de revenir sur trois aspects fondamentaux de ce bilan d'étape. Le premier concerne la dette publique. Quel est le niveau réel de celle-ci ? Quelle est la valeur réelle des conventions de dette actuelles ? Correspondent-elles à un service fait ? Les règlements effectués profitent-ils à l'économie ?

Autant de questions que s'est posées le chef du gouvernement qui a, manifestement, à cœur d'y voir clair dans cette dette. D'où l'instruction donnée au ministère du Budget et des Comptes publics de l'auditer. Car, pour lui, « il est incoercible d'apporter des réponses claires à ces interrogations et repartir de zéro, en mettant en place un dispositif plus transparent dans la formation de cette dette ainsi que dans son règlement. »

**MASSE SALARIALE.** Comme on peut le comprendre, l'Etat ne veut pas payer une "dette fictive". Une dette dont personne ne peut dire avec exactitude, aujourd'hui, son niveau réel et prouver les chiffres avancés. L'audit devrait permettre de réaliser des économies. Comme en 2013. En effet, l'audit de cette année-là avait permis, à partir des instances du Trésor, de réaliser une économie de l'ordre de 650 milliards de FCFA. C'est fort de ces résultats que le gouvernement entend lancer un autre audit de la dette



Il ne reste plus qu'un an à l'équipe du Premier ministre Issoze Ngondet pour réussir ou non la mise en œuvre du PRE.

(conventionnelle) pour savoir combien doit-il, à qui doit-il et pour quelles prestations doit-il payer la dette.

En somme, il faut prendre le taureau par les cornes si l'on veut dégager une marge qui permettrait de payer la bonne dépense. C'est ce que le Fonds monétaire international (FMI) appelle "restructurer la dette". Un impératif qui passe, entre autres, par la maîtrise de la masse salariale.

Selon les services du Budget et de la Fonction publique, la masse salariale a doublé en moins de 10 ans, pour se situer à plus 100 000 agents publics aujourd'hui. Soit, presque autant que les pays comme le Sénégal et le Cameroun, qui ont une population vingt ou trente fois plus impor-

tante que la nôtre.

Cette situation est imputable aux recrutements massifs dans la Fonction publique dont les auteurs, il faut le dire, sont en partie les hommes politiques. Notamment les ministres qui se persuadent de ce que la popularité dans leur fief passe par l'embauche ou l'octroi des postes budgétaires aux leurs.

Conséquence, la masse salariale représente aujourd'hui plus de 50% des recettes budgétaires de l'Etat. Le gel des recrutements à la Fonction publique devrait donc contribuer à restructurer la dette et à maîtriser la dépense publique. Jusqu'ici, les efforts du gouvernement auraient aidé à économiser 13 milliards de FCFA au titre de la réduction de la masse

salariale.

**DISPOSITIF D'ENCOURAGEMENT.** Enfin, la double problématique de la réduction du déficit budgétaire et de l'optimisation de la collecte des recettes budgétaires. Sur le premier point, le Plan de relance de l'économie a permis, en un an, de réduire le déficit budgétaire global quasiment de moitié. C'est un motif de satisfaction, d'autant qu'il est passé de 6,6% du Produit intérieur brut (PIB) en 2016 à 3,6% du PIB en 2017, selon les chiffres communiqués par le chef du gouvernement.

Lequel a ajouté que les actions menées ont contribué à économiser 55 milliards de FCFA au titre de la maîtrise des dépenses courantes. Tout comme, sur les actions en faveur du rétablissement

de l'équilibre des finances publiques, la confiance des partenaires financiers internationaux a été bénéfique à notre pays. Ces derniers ayant accordé au Gabon un appui substantiel de 552 milliards de FCFA.

Il faut donc poursuivre sur cette lancée, en améliorant ce qui doit l'être. Particulièrement l'optimisation du système de collecte des recettes budgétaires de l'Etat. Là-dessus, Emmanuel Issoze Ngondet a insisté sur la nécessaire création de l'Office gabonais des recettes (OGR), à partir d'une restructuration des services de la Douane et des Impôts.

Le Premier ministre a ainsi instruit les ministères concernés (Économie et Budget) d'accélérer la mise en

œuvre de cette réforme. « Je tiens à réitérer le ferme engagement du gouvernement à faire aboutir cette importante réforme. L'administration se doit de l'exécuter. Un pré rapport m'a déjà été soumis, déclinant des options fort intéressantes et des simulations qui méritent d'être affinées et consolidées », a-t-il dit. Non sans réaffirmer, par ailleurs, la volonté de son équipe de mettre en place un dispositif d'encouragement en faveur des agents des services intervenant directement dans les opérations de collecte des recettes.

**SIGNAUX POSITIFS.** Il ne reste plus qu'à espérer que cette instruction soit mise à exécution car, du côté de la Douane et des Impôts, l'on semble "réticent à partager le miel". Cela s'est du reste ressenti dans la collecte des recettes publiques hors pétrole durant la première année du PRE. Celle-ci a tout simplement été inférieure aux attentes.

« En effet, l'objectif intermédiaire de 14% du PIB n'a pas été atteint. Les recettes collectées en 2017 ont représenté 12,7% du PIB. C'est là un motif de préoccupation et de vigilance. Confronté à d'énormes difficultés, notre système financier public, en pleine restructuration, n'a pas joué le rôle attendu de lui, à savoir financer de façon significative l'économie nationale », a admis M. Issoze Ngondet.

En effet, sur les 100 milliards de FCFA projetés, seuls 40 milliards ont pu être mobilisés, a-t-il indiqué. Et pourtant, de efforts notables ont été entrepris dans le cadre de la lutte contre la fraude fiscale, l'élargissement de l'assiette fiscale, la rationalisation des exemptions fiscales et la dématérialisation des déclarations et paiement des impôts et taxes. Il faut donc au gouvernement faire davantage pour atteindre les objectifs visés en 2018.

Le Gabon traverse, certes, une période très critique. Mais les progrès appréciables que le Premier ministre a relevés démontrent à suffisance qu'il est possible de la surmonter. Il y a des raisons objectives de regarder l'avenir avec optimisme. La conjoncture internationale s'améliore. Des signaux positifs pointent à l'horizon.



Quelques ministres ayant été appelés à accélérer la cadence.